

Monsieur le Directeur Régional,

En préalable, les agentes et agents du CGR de Paris tenaient à vous dire qu'il aurait été respectueux de réunir l'ensemble des collègues et leurs responsables non pas en période de congés scolaires ni en nous prévenant du jour au lendemain pour que nous puissions préparer en amont nos nombreuses questions.

Par mail, vous avez informé vendredi soir, les organisations syndicales de la décision de la Direction Générale de délocaliser le CGR de Paris dans le 44. Cette délocalisation aura donc lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il nous reste donc à peine 1an pour décider de notre avenir tant professionnel que personnel donc moins de temps que vous avez mis pour dévoiler, un peu, votre projet !

Vous comprendrez que cette annonce, même si elle était attendue, est un véritable choc pour nous.

Sur le papier, les communiqués de presse, les discours de nos ministres tout semble pourtant si facile pour délocaliser les agent.es de Paris. Qui par ailleurs à les écouter n'attendraient que ça pour améliorer leur pouvoir d'achat et leurs conditions de vie. Parlant ainsi à notre place, sans jamais nous avoir consultés. Prouvant ainsi que nous sommes pour vous, pour eux que des pions bons à déplacer à leur, à votre guise. Qu'on ait une vie en région parisienne ? Qu'importe ! Que notre mission nous plaise et que nous l'exécutons depuis des années ? Qu'importe ! Que nous ayons un conjoint ou une conjointe dans le privé ou dans une autre administration ? Qu'importe ! Ils ont décidé, il faut que ça se fasse coûte que coûte au mépris de notre travail, au mépris de notre technicité, au mépris de notre volonté !

M. le Directeur Régional vous êtes venu aujourd'hui pour évoquer cette délocalisation et répondre à nos questions. Nous ne sommes pas venus vous écouter nous dire ce que vous avez écrit aux organisations syndicales mais pour que vous répondiez à nos premières questions.

– **La première est la date précise de cette relocalisation pour les agent.es de Paris.** En effet dans le mail que vous avez envoyé aux organisations syndicales vous indiquez : *« Les nouveaux agents des sites, créés ou renforcés, seront installés à leur poste trois à quatre mois avant les opérations de bascule, en accord avec le calendrier des mouvements, et seront formés aux aspects métier*

*et informatique de leur nouvelle activité jusqu'au 31 décembre précédant le transfert d'activité. ».* Donc quand notre mission disparaîtra de Paris ?

– **La deuxième est de savoir sur quelle ville précisément le CGR de Paris ira ?** Car là non plus votre mail n'est pas précis et peut laisser croire qu'il y a deux choix possible : Nantes et/ou Chateaubriand. Vous n'êtes pas sans savoir que ces deux villes sont totalement différentes. L'une étant une métropole et l'autre une ville qui comptait un peu plus de 12 000 habitant.es en 2015 et qui sont distantes l'une de l'autre d'un peu plus de 70 km. Donc où notre mission sera précisément délocalisée ?

– **Pour les agent.es qui voudraient suivre la mission :** comment cela va-t-il se passer question côté RH ? Aurons-nous une priorité ? Des aides financières ?

– **Pour les agent.es refusant de suivre la mission :** que se passe-t-il ? À quelle date ? Devrons-nous faire une mutation locale ? Comment pourrions-nous rester à NDV ou près de ce site ? Aurons-nous une priorité ?

– **Nous avons compris que nous exercerons d'ici quelques mois, d'autres missions.** Aurons-nous le choix de notre métier ? Comment va se dérouler notre formation ?

– **Vous n'êtes pas sans savoir que pour certains et certaines d'entre nous le temps du droit à la retraite est pour bientôt .** Y aura –t-il un accompagnement spécifique ?

De ce fait, Monsieur le Directeur Régional, nous vous demandons d'organiser une réunion plénière à Réaumur après les congés scolaires avec l'ensemble des agentes et agents concernés. En effet, nous souhaitons des réponses précises à l'ensemble de nos questions. Mais vous l'aurez compris, Monsieur le Directeur, nous sommes totalement opposés au départ de notre service !

Les agentes et les agents du CGR de Paris.